

Quelques aides et avantages

Vous payez des impôts ?

50% des sommes réglées sont déductibles de votre impôt sur le revenu(*).

Vous êtes non imposables ?

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôts de 50% des sommes engagées (*).

Vous êtes en perte d'autonomie, Vous avez plus de 60 ans ?

Vous pouvez bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Vous êtes en situation de handicap ?

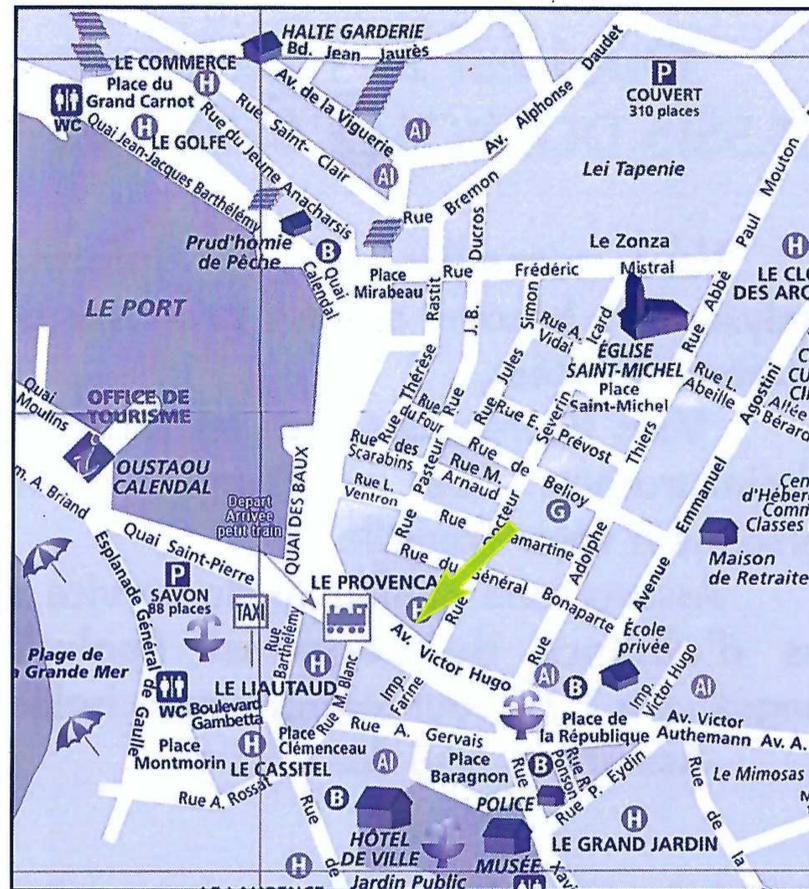
Vous pouvez prétendre à la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Prises en charge Mutuelle, Caisses de Retraites...

Nous acceptons les Chèques Emploi Service préfinancés

(* Dans la limite du plafond

Où nous trouver ?



Cassis Domicile Services

**9, av. Victor Hugo (1^{er} étage)
13260 CASSIS**

**04 42 01 11 86 / 06 60 95 17 41
9h -12h et 13h30 -17h30**

**Permanences au CCAS
uniquement lundi et mercredi matin**

Membre de l'



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

AIDE A DOMICILE

**Personnes âgées
Personnes handicapées
Familles**



CASSIS DOMICILE SERVICES

**04 42 01 11 86
06 60 95 17 41**

cassis.service@free.fr

**9, av. Victor Hugo (1^{er} étage)
13260 CASSIS**

**Mylène LEGIER
Responsable du Service**

Permanences au CCAS

**Accès personnes à mobilité réduite
10, rue Thiers - Cassis
Lundi et Mercredi de 9h à 11h30**

Association Autorisée

n° SAP417688363

Siret 41768836300031

Nos services

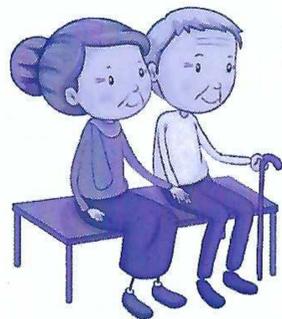
Services aux familles

Ménage
Repassage
Entretien du jardin



Aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées

Entretien du domicile
Entretien du linge
Courses
Préparation des repas
Aide administrative
Aide à l'autonomie
Accompagnement
(courses, médecin, sorties...)



**Nous contribuons au maintien
à domicile et militons pour le droit
de rester vivre chez soi.**

Besoin d'un service ?

Quel est le rôle de CASSIS DOMICILES SERVICES ?

Vous conseiller et vous informer,
analyser vos besoins et vous proposer des
solutions adaptées,

Vous libérer de toutes les formalités
administratives liées à l'emploi d'une
personne à votre domicile,

Assurer une continuité de service en
cas d'absence du personnel (maladie,
congés...) et 7j/7 pour les personnes isolées,
Assurer le suivi des missions.

Ai-je droit à des aides ?

Dans de nombreux cas vous avez
droit à des aides en fonction de votre âge ou
de votre situation, auxquelles s'ajoute la
réduction d'impôt valable pour tous.

Où trouver quelqu'un de confiance ?

Nos intervenants ont suivi un entretien
et ont été sélectionnés d'après leurs diplômes
et/ou leurs expériences.

Nous les rencontrons régulièrement pour le
suivi des missions.

Nos atouts

Un service de proximité !

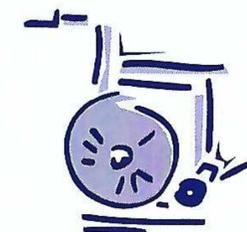
Nous intervenons sur la commune
de Cassis mais aussi sur Carnoux, La
Ciotat, Ceyreste et Roquefort-La Bédoule.

La proximité des usagers et des
intervenants est un gage de qualité et
l'assurance d'une continuité de service.

Nous sommes près de chez vous,
joignables et visibles à tout moment.



**Association agréée qualité
depuis 1998**



**Un service mandataire
et prestataire en fonction
de vos besoins.**